



COVENANTS WATCH

人權公約施行監督聯盟

THE ADVOCATE OF HUMAN RIGHTS
IN TAIWAN



人權公約
施行監督聯盟
Covenants Watch



Covenants Watch en bref



Covenants Watch (CW) est une organisation non-gouvernementale (ONG) basée à Taipei, Taïwan. Elle a pour but la promotion des droits humains et de l'égalité pour tous et toutes. Exclu de la communauté internationale depuis les années 1970, le gouvernement taïwanais n'est plus sous la supervision du système des Nations-Unies. Dans ce contexte, CW s'efforce de mettre en place un processus unique d'examen du respect des traités internationaux par l'Etat afin que celui-ci puisse garantir la conformité des lois, politiques publiques et pratiques nationales avec les standards internationaux en matière de droits humains, et rendre des comptes en cas de non-conformité. De plus, CW joue un rôle grandissant au niveau international en prenant part aux mécanismes des Procédures spéciales et de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.



NOS MISSIONS

1 PLAIDOYER

Nous encourageons et exhortons l'Etat taïwanais à améliorer les mécanismes nationaux de promotion et protection des droits humains. Nous plaidons en faveur de la création d'une Institution nationale de droits de l'homme conforme aux Principes de Paris de 1993, et de la mise en place d'outils de contrôle du respect des droits humains.

2 CONTRÔLE

Nous assistons d'autres ONGs taïwanaises participant au processus d'examen par des experts internationaux de la mise en oeuvre à échelle nationale des traités internationaux, et des conclusions et observations finales des comités par l'Etat taïwanais.

3 SENSIBILISATION

Nous organisons séminaires, formations et autres activités visant à sensibiliser le public aux instruments internationaux de protection des droits humains. Ces activités réunissent activistes locaux et grand public dans le but de discuter du système international des droits humains.

4 RECHERCHE

Nous menons des analyses approfondies sur des thématiques liées aux droits humains afin d'apporter des données fiables aux campagnes de plaidoyer public, et de partager recommandations et méthodologie avec le gouvernement taïwanais.

TAÏWAN EN BREF

NEGLIGÉE PAR LE MONDE

Taïwan, actuellement sous son nom officiel de “République de Chine”, est un pays fort d’une population de 23,6 millions d’habitants. La République de Chine a signé le PIDCP et le PIDESC, et ratifié l’ICERD en 1970. Pourtant, elle a perdu son siège au sein des Nations-Unies et de la plupart des organisations internationales en raison de la politique d’une “Chine unique”. Cette exclusion de la République de Chine de l’ONU a rendu impossible de protéger les droits des citoyens taïwanais au sein de la communauté internationale, allant à l’encontre du but de l’ONU de “ne négliger personne”. CW aspire à renforcer l’universalité des droits humains au sein la société taïwanaise malgré un contexte politique actuel très défavorable.



ENTRE POLITIQUE ET DROITS HUMAINS

Les mouvements locaux en faveur des droits humains se sont développés en parallèle à la démocratisation de Taïwan dans les années 1980-1990, s’efforçant de ramener les pratiques du gouvernement en conformité avec les standards internationaux en matière de droits humains. Face à cette pression de la société civile, le gouvernement a poursuivi ses efforts de mise en conformité avec ses obligations en vertu des traités internationaux ratifiés. Toutefois, ses nombreuses tentatives de déposer ses instruments de ratification ont été malheureusement refusées par les Nations-Unies du fait de son statut politique contesté. Cela prive aujourd’hui Taïwan des opportunités de communiquer avec organes et experts de l’ONU afin de mettre en oeuvre et d’améliorer ses standards en matière de droits humains.

En 2009, le Yuan législatif (le Parlement) de Taïwan a adopté une Loi d’exécution relative au PIDCP et au PIDESC, leur donnant un caractère juridiquement contraignant dans l’ordre juridique interne. Depuis, trois traités internationaux (CEDAW, CRC et CRPD) ont également bénéficié d’une nature juridique contraignante suite à l’adoption de leurs Lois d’exécution respectives.



PIDESC: Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

CRC: Convention relative aux droits de l’enfant

CRPD: Convention relative aux droits des personnes handicapées

ICERD: Convention internationale sur l’élimination de toutes les formes de discrimination raciale

CEDAW: Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes

PIDCP: Pacte international relatif aux droits civils et politiques

CONTRÔLE DES DROITS HUMAINS

ABSENCE DES PRESSIONS EXTÉRIEURES

La Loi d'exécution relative au PIDCP et au PIDESC, adoptée en 2009, stipule dans son article 6 que "le gouvernement doit établir un système de rapports sur les droits humains conformément aux deux Pactes". En revanche, la loi ne détaille pas la façon d'atteindre ce but. Du fait de son statut politique controversé, Taïwan ne peut soumettre de rapports aux organes de traité de l'ONU à Genève dans le cadre d'un examen comme le font les Etats-Membres. Par conséquent, le respect des droits humains n'est pas contrôlé à échelle nationale, empêchant l'Etat de remplir ses obligations en la matière.



UN PROCESSUS D'EXAMEN "FAIT MAISON"

Grâce aux efforts constants et à la persévérance d'ONGs taïwanaises, notamment de Covenants Watch, le gouvernement a accepté de mettre en place un "modèle local" unique d'examen international qui, non seulement suit les recommandations de l'ONU dans le domaine, mais permet également de s'adapter au contexte national.

Ce processus local implique trois principaux acteurs: les experts internationaux, le gouvernement taïwanais et les ONGs. Au lieu de soumettre des rapports aux organes de traité de l'ONU, le gouvernement invite tous les 4 ans un groupe d'experts internationaux choisis par la société civile afin d'examiner ses rapports et le respect de ses obligations internationales. Chaque session se tient à Taipei pendant 5 jours environ (les examens par les organes de traité ne durent qu'un jour et demi en moyenne). De plus, les ONGs se voient accorder un droit de participation équivalent à près d'un tiers de la durée totale de chaque session.

Un dialogue aussi approfondi et constructif permet au Comité International d'Examen d'examiner avec précaution la situation et d'élaborer des Observations Finales et Recommandations (COR, *acronyme en anglais*) dont le suivi de la mise en oeuvre fera l'objet d'un examen à la session suivante. Ce processus est très similaire au cycle des rapports de l'ONU.



RÔLE DE CW À TAÏWAN

COALITION DE DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

CW est une ONG indépendante vis-à-vis de tout parti politique ou religion veillant à la mise en oeuvre par l'Etat des standards internationaux en matière de droits humains. CW a été fondée le 10 décembre 2009, la Journée des droits de l'homme, en tant que coalition rassemblant plus de 40 organisations et individus. Chaque organisation-membre se concentre sur une ou des thématiques spécifiques telles que la réforme du système judiciaire, la justice sociale, l'égalité de genre, les droits des personnes indigènes, les droits des personnes handicapées, les droits des travailleurs migrants, la protection de l'environnement ou la santé publique.



FACILITATEUR POUR LES ONGS TAÏWANAISES

Croyant au rôle essentiel que joue la société civile pendant le processus d'examen des États, CW concentre ses efforts à mobiliser et coordonner les activistes locaux à travers des formations sur les pratiques et mécanismes de l'ONU dans le domaine des droits humains. CW est aujourd'hui la plus importante plateforme collaborative rassemblant les ONGs veillant à la mise en oeuvre des traités internationaux relatifs aux droits humains à Taïwan.

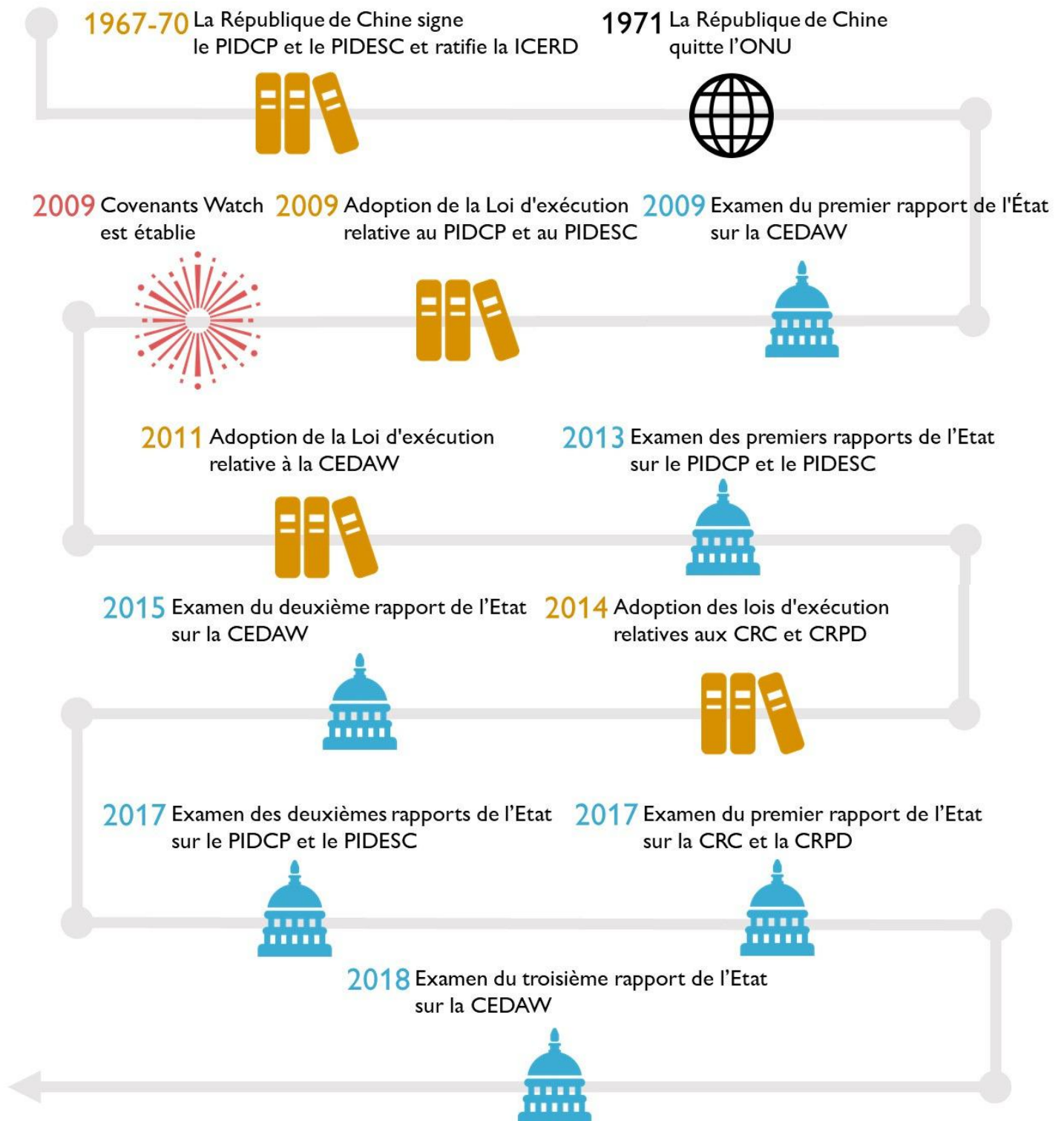
Lors du premier examen international relatif aux PIDCP et PIDESC en 2013, CW a articulé la remise d'un rapport parallèle conjoint par 67 ONGs, fortement apprécié par le Comité international d'examen. Dans le cadre de l'examen relatif au CRPD en 2017, CW a coordonné 16 groupes, dont la moitié étant des organisations de personnes handicapées. Grâce à ces expériences, la coalition d'ONGs menée par CW s'est familiarisé avec des thématiques transversales relatives aux droits humains et des formes intersectionnelles de discrimination, produisant une analyse fiable qui reflète des opinions variées émanant d'une société taïwanaise plurielle.

CW fait également partie de l'Union des démocraties économiques, du Mouvement civil de réforme constitutionnelle, et du Réseau de droits de l'Homme pour le Tibet et Taïwan. CW est aussi une des organisations-membre du Forum asiatique pour les droits de l'Homme et le développement (FORUM-ASIA) et amplifie les voix venant de Taïwan dans toute l'Asie.



LE PASSÉ ET LE FUTURE DE CW

The 5 UN human rights treaties have been granted the domestic binding power and periodically monitored in Taiwan. However, Taiwan still has 4 treaties* to adopt *Implementation Acts*. CW's endeavor towards advancement of human rights will continue.



* ICERD: Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
ICMW: Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille
CPED: Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées
CAT: Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Soutenez-nous

Il y a encore des progrès à faire pour Taiwan.
Lorsque vous nous aidez, vous contribuez aux changements de Taiwan.
Que les droits de l'homme prévalent.

Pour faire un don, nous vous invitons à visiter notre site internet.



Contactez-nous

Covenants Watch | 人權公約施行監督聯盟



+886 (0)2 3393 1815



+886 (0)2 3393 1850



info@cwtaiwan.org.tw



www.covenantwatch.org.tw



100 台北市中正區仁愛路二段97-1號4樓
4F, No.97-1, Sec.2, Jen-Ai Rd., Zhongzheng Dist.,
Taipei City, 10062 TAIWAN